



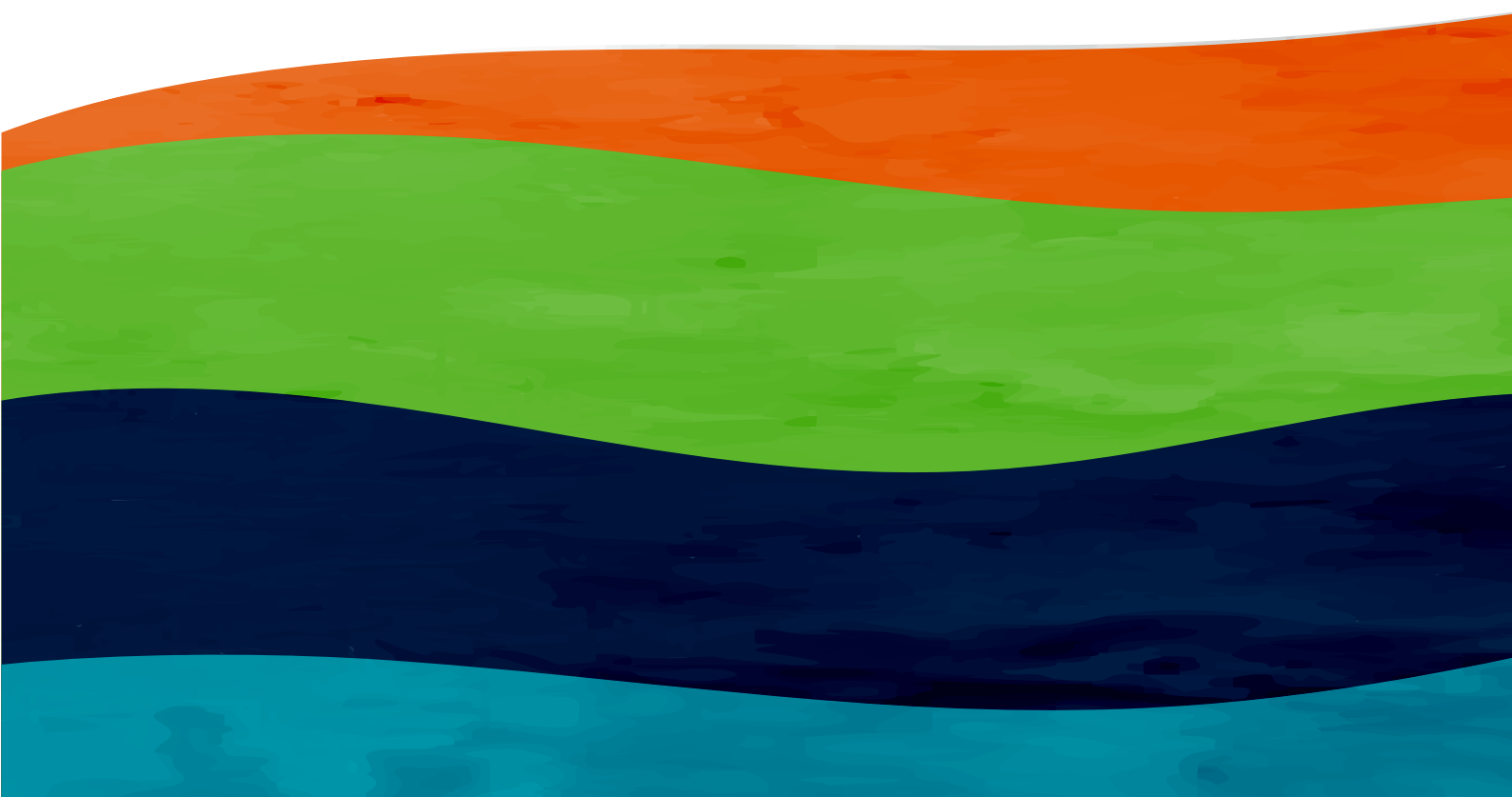
Fédération
des acteurs de
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

Fédération des acteurs de la solidarité

RAPPORT FINANCIER
2022







Sommaire

PAGE

- 4 RAPPORT DU TRÉSORIER
- 10 COMPTE DE RÉSULTAT
- 13 BILAN ACTIF/PASSIF
- 15 BUDGET PRÉVISIONNEL

RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

● FONCTIONNEMENT ET FAITS MARQUANTS

L'année 2022 aura été pour la Fédération et ses adhérents, **une année de tensions importantes**. Il aura fallu composer avec les questions liées à la **revalorisation des métiers de l'humain** ainsi qu'avec la hausse des **coûts de l'énergie**, ainsi qu'un **risque de restriction budgétaire** palpable des activités de notre secteur.

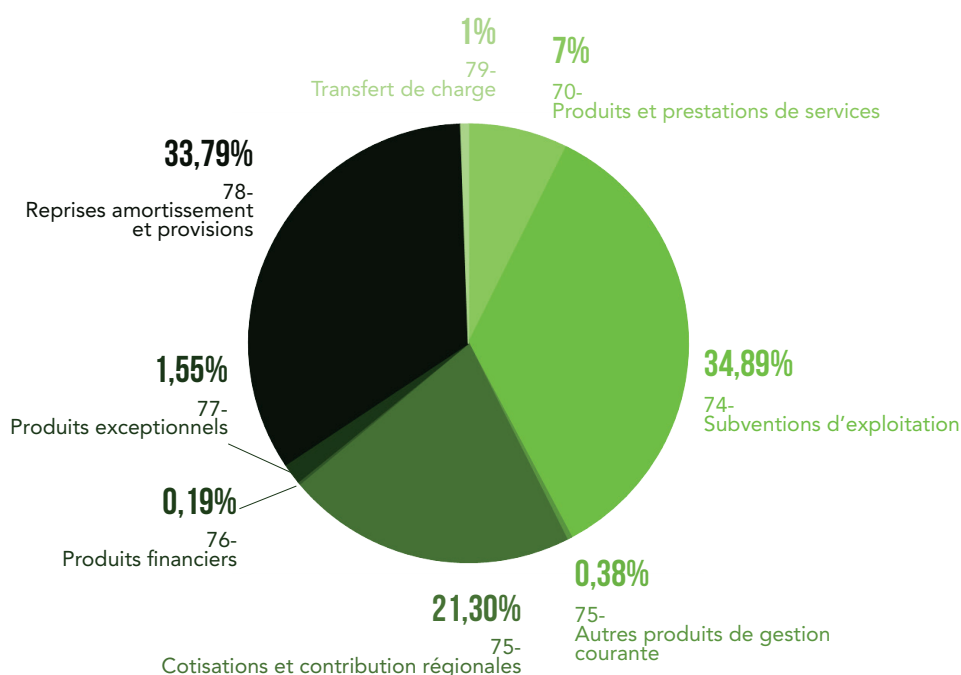
Le **Budget Prévisionnel 2022** a donc été construit de manière **prudente**. Il intégrait :

- ▲ Les **projets en cours** et de leurs évolutions, en charges comme en produits (dont les deux projets importants concernant le travail pair et « l'hygiène c'est la santé », soutenus en grande partie par la stratégie de lutte contre la pauvreté).
- ▲ Les **ressources humaines** : 8 salariés. (1 assistant, 4 chargées de missions, 2 cheffes de projets, une déléguée régionale).
- ▲ Une **estimation des charges** prenant en considération :
 - L'impact de **l'inflation**
 - Les **évolutions salariales** induites à la fois par des choix volontaires mais également par l'application d'évolution de consignes conventionnelles.
- ▲ Une **estimation des produits prudente** :
 - Renouvellement à l'identique des montants de **subventions** pour les conventions pluriannuelles ou les partenariats anciens.
 - **Estimation prudente des cotisations** avec une baisse de 3% anticipée au regard de la reprise de la convergence tarifaire et de la nouvelle réforme de la tarification annoncée par la DIHAL.

● LES PRODUITS

1 078 949.55€

●●●●●
RÉCAPITULATIF DES PRODUITS

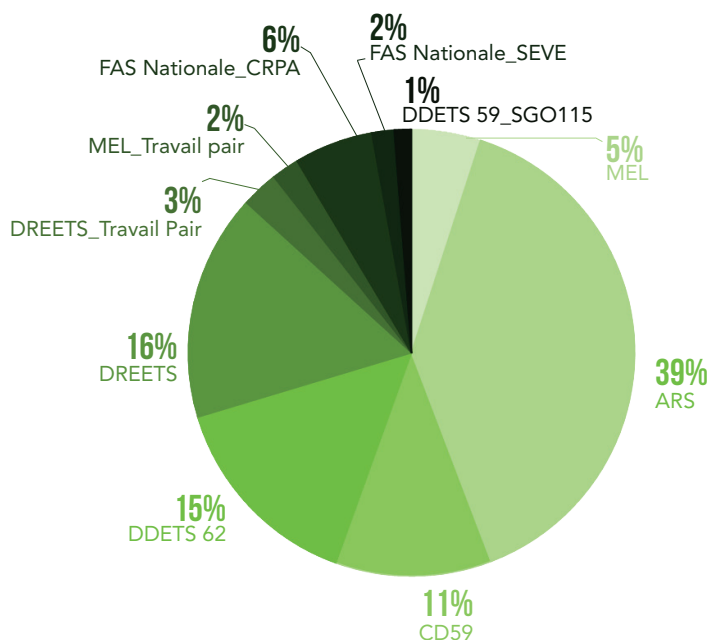


▲ Le montant des subventions d'exploitation de l'exercice est de

376 461€

Par rapport au budget prévisionnel de l'année, notons une hausse des subventions de plus de 52 000 euros. Néanmoins, cela correspond à une baisse de 397 000 euros par rapport aux subventions de 2021.

● ● ● ● ●
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN 2022



▲ Des financements obtenus en 2021 n'ayant pas vocation à être reconduits en 2022 au regard du caractère ponctuel des actions financées :

- L'octroi fin 2021, de financements dédiés à des actions mises en œuvre en grande partie en 2022. Il s'agit de deux projets importants financés dans le cadre de la **stratégie de lutte contre la pauvreté** : « L'hygiène c'est la Santé » et « L'accompagnement au déploiement du travail pair ».
- **L'accompagnement à la contractualisation** dans le Pas-de-Calais.
- **Des financements non prévus au budget** compensant la réalisation de missions nouvelles liées à l'actualité et menées en concertation avec les pouvoirs publics, notamment autour de la semaine nationale des pensions de famille, l'accompagnement à la mise en œuvre d'un système de décroché du numéro d'appel d'urgence 115 dans le Nord.
- **Des produits liés à des actions ponctuelles menées avec la FAS nationale et/ou les autres régions** : un accompagnement du siège pour l'obtention de l'agrément Qualiopi sur le volet formation, et l'action « PROFAIR » visant à améliorer l'intégration professionnelle des bénéficiaires de protection internationale portée par la FAS Ile de France pour 8 régions dont la nôtre.

▲ Des financements complémentaires à l'activité prévue et des financeurs réceptifs aux besoins complémentaires.

- Certains financeurs ont accompagné les revalorisations budgétaires liées à l'inflation, et à l'évolution des charges de fonctionnement de la Fédération.
- Des **actions complémentaires** ont été soutenues et mises en place en cours d'année : accompagnement des SIAO du Nord et du Pas-de-Calais pour une évolution du système de gestion opérationnel des appels 115.
- Concernant le **soutien à l'animation du CRPA** : le changement de porteur du financement au niveau national (désormais la FAS et non plus l'Armée du Salut) et les négociations menées ont permis d'avoir un contexte plus favorable qui prend davantage en compte les coûts engagés.

▲ Et malgré tout, un **financement attendu mais non obtenu** de la part du département du Pas-de-Calais, qui néanmoins nous soutiendra à nouveau en 2023.

Nos financeurs historiques et qui ont maintenu voire renforcé leurs soutiens sont : La DREETS Hauts-de-France, la DDEETS Pas de Calais, le Conseil Départemental du Nord, l'ARS et la MEL.

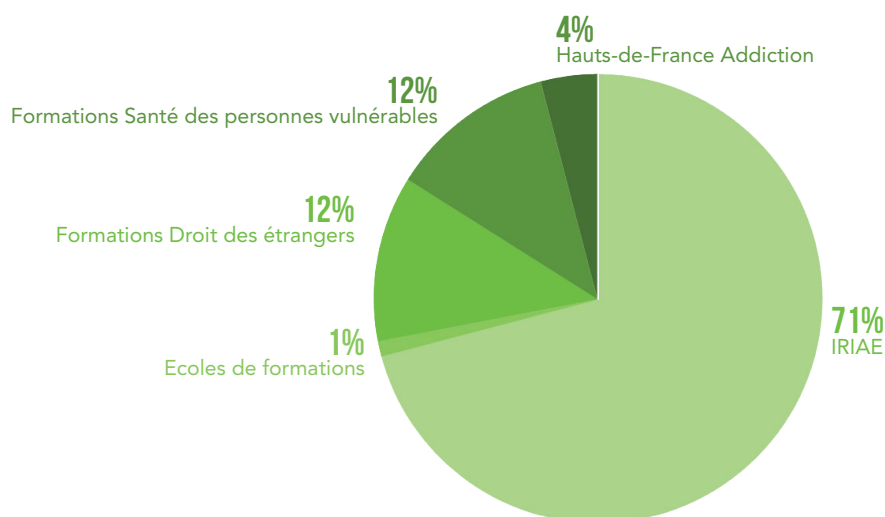
- ▲ **La part des prestations de services**, quant à elle, après avoir connu une hausse depuis 2017, étant passée de 36 440€ en 2017, à 46 988 € en 2018, puis à 67 294 euros en 2019, tombe à 35 401 € en 2020 pour atteindre 67 136.33 € en 2021 et

56 410,74 €

en 2022 pour 28 220 € prévus au budget prévisionnel

Ces éléments nous confortent dans l'idée qu'il ne fallait pas bâtir un modèle basé sur la prestation de services au regard de la fluctuation d'une année sur l'autre. Cependant, le volet « formation » nous permet de continuer à proposer un service sur mesure aux adhérents qui en ont besoin.

RÉPARTITION DES PERSTATIONS EN 2022



Les **formations Fondamentaux du droit des étrangers et Santé des personnes vulnérables** ont été menées en intra chez un adhérent en demande de formation de ses équipes.

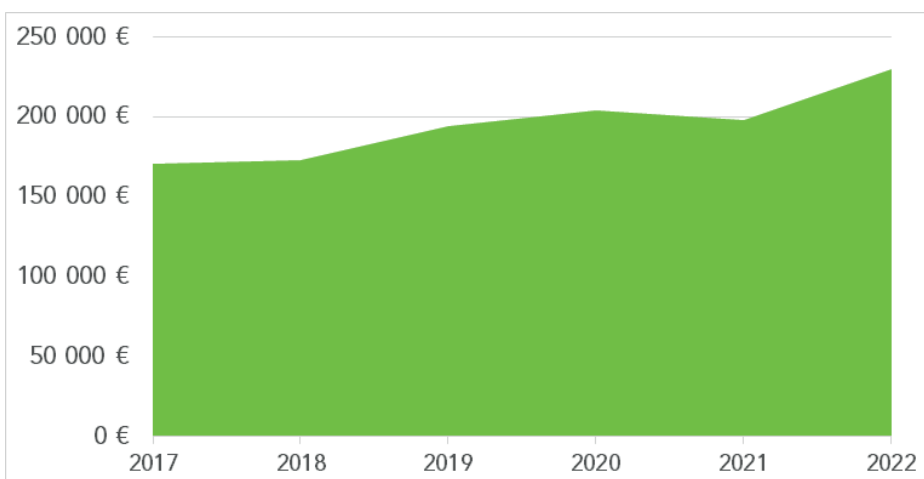
Du côté des écoles du travail social, les **sollicitations** pour des interventions ont **augmenté** (+ 64 %), grâce à un retour à la normal des activités post-covid.

Par ailleurs, le conventionnement pour prêt de main d'œuvre à but non lucratif conclu entre la FAS et l'IRIAE (et finançant une part des activités IAE de la Fédération) pour l'année 2021 n'ayant pas été contractualisé en 2021, il a été intégré sur l'exercice en cours. La convention 2022 a été signée en fin d'exercice et a donc été provisionnée, d'où la part importante du poste dans les produits 2022.

- ▲ **Le montant des cotisations et contributions perçues**, (versement national et contributions régionales) de l'exercice est de

229 807 €

ÉVOLUTION DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

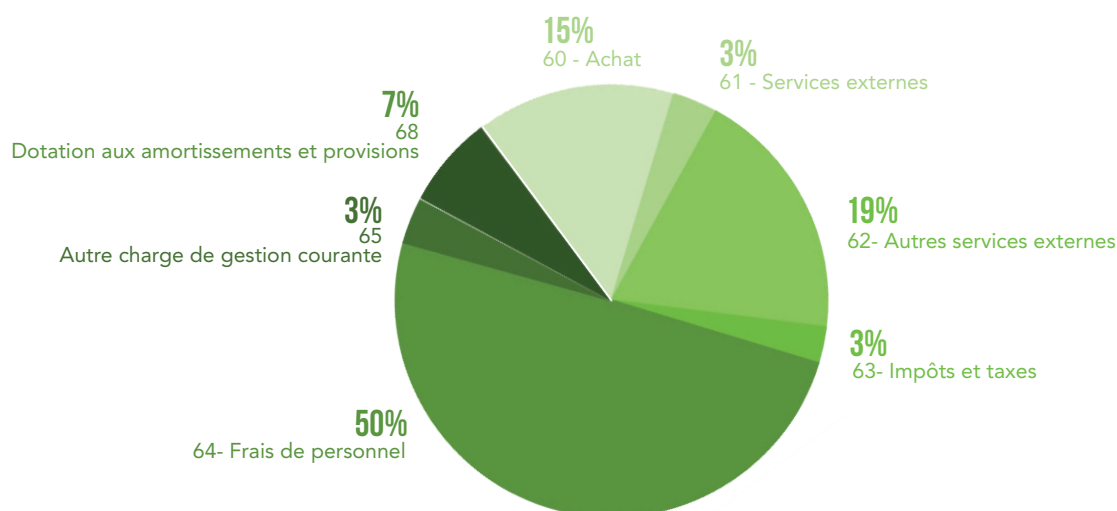


Pour mémoire, après la fusion des régions, un moratoire a permis aux adhérents de l'Aisne, la Somme et l'Oise d'apporter leur contribution régionale de manière progressive durant 3 ans. Le moratoire ayant pris fin en 2019. Depuis 2020, la contribution régionale est appelée auprès de l'ensemble des adhérents de la région.

- ▲ **Les dettes de plus de 5 ans** ont été reprises en 2021 à hauteur de 1 925 €.
- ▲ **Une provision** constituée pour les travaux de réfection des façades, toitures et fenêtres a été reprise pour 1 032 € (reprise annuelle de 2018 à 2028).
- ▲ **Le montant des produits exceptionnels** de l'exercice de **16 670 €** (contre 10 000 € en 2021), s'explique par une subvention de la FAS nationale 2021 relative à la journée SEVE 2021 constatée en 2022 pour 9 882 € et une reprise de la taxe d'habitation de 2017 (prescrite) pour 6 788 €.
- ▲ **Les transferts de charges** s'élèvent à **5 986 €**. Ils sont relatifs à :
 - la refacturation des repas engagés par la FAS HDF lors des formations ou rencontres organisées ;
 - les indemnités journalières de sécurité sociale lors des absences maladie des salariés ;
 - la refacturation des frais engagés pour la participation aux instances nationales.

LES CHARGES

1 078 949.55€



- ▲ **Les achats ont augmenté** de **141 698 €** entre **2021 et 2022** mais sont cohérents avec le budget prévisionnel puisque relatifs à la mise en œuvre de l'action « **L'hygiène c'est la santé** ».
- ▲ **Les charges de services et services externes ont augmenté** de 4 846 € par rapport à 2021 et sont cohérentes avec le BP 2022. **Les élus CRPA en plus grand nombre** (2 en 2021 pour 5 en 2022) engagent mécaniquement davantage de frais liés à leurs activités de représentation et d'animation du CRPA.
 - L'octroi de primes en fin d'année
 - Les charges de personnel relatives à quelques contrats d'usage contractés dans le cadre d'actions ponctuelles de la fédération, initialement prévues dans les lignes de prestation.
 - Des éléments de reprises d'ancienneté conventionnels dans le cadre des embauches de l'année.
 - Une prise en charge à hauteur de 50 % du coût de la formation d'une cadre par abondement du CPF.
- ▲ **Les cotisations et participations de la Fédération** sont stables, et sont cohérentes avec le projet de la Fédération. Ainsi, la Fédération adhère à : l'ARTS, ADERE, le CNAHES, la CMAO, EIG, la CRESS, l'IRIAE, l'OR2S, l'AES, et à l'association DALO.
- ▲ **L'effectif budgété pour 2022 considèrerait 8 ETP** en CDI (3 cadres et 5 non cadres). Le résultat intègre une augmentation de la masse salariale de 44 647 euros par rapport au budget prévisionnel s'expliquant par :
 - ▲ **Dans les autres charges de gestion courante, les reversements** de subventions assurés par la FAS à ses partenaires dans le cadre des conventions passées avec l'ARS et la Stratégie Pauvreté s'élève à 34 672 € au lieu de 152 267 € initialement prévu, du fait à la fois du report d'une partie des reversements sur l'année 2023 dans le cadre de l'action travail pair, et de comptes-rendus financiers de partenaires moins importants qu'initialement prévu dans le cadre des actions addictions.

Les provisions et fonds dédiés constitués :

Les fonds dédiés, constitués pour un montant de **44 211 €**, concernent quant à eux, des financements obtenus en 2022 ou 2021 dont les actions sont prolongées sur le 1er trimestre 2023, ou sont reportées dans leur globalité sur l'année 2023. (Accompagnement de l'évolution du secteur AHL dans le Pas-de-Calais, le projet « L'hygiène c'est la santé » et le projet de déploiement de la pair-aidance).

Les amortissements des immobilisations :

Ils représentent une charge pour l'exercice 2022 de **14 791 €** contre 12 290 € en 2021 et 17 344 € en 2020.

Contributions volontaires en nature :

La fédération, dans l'héritage des liens créés notamment avec les fondations abritées par la Fondation de France et les entreprises locales en lien avec la Fondation, a pu percevoir des dons redistribués à ces adhérents. En 2022, **la Fondation Norauto et l'entreprise Lymagine** d'Hazebrouck ont ainsi fait dons de flacons de gel hydroalcoolique et de pompe à pied de gel valorisés à hauteur de **93 570 €**.

Informations sur les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association :

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Analyse du bilan financier :

L'analyse du bilan financier fait apparaître que la Fédération a **des capacités d'investissement** suffisantes pour lui **permettre de finaliser** sereinement le **projet de réaménagement** des locaux, acté par le Conseil d'Administration, et qui vise à adapter au mieux l'outil de travail aux ambitions portées par la Fédération et offrir un meilleur cadre de travail à l'équipe salariée.

Le **Fonds de Roulement d'Investissement** (FRI) présente au 31/12/2022 un solde positif de 313 594 € (en 2021, le solde était positif de 327 979 €) et ce, malgré les investissements importants engagés sur 2022.

Le montant des **acquisitions d'immobilisations** de l'année est quant à lui de 147 271,37 € dont 620 € de souscription de parts sociales (en 2021, le total des acquisitions d'immobilisations s'élevait à : 101 360,80 € dont 100 000 € de parts sociales).

Les créances à la clôture de l'exercice s'élèvent à 234 456 €, il s'agit de subventions restant à encaisser au titre de l'exercice 2022, des cotisations à recevoir et des factures restant à encaisser.

Le niveau de trésorerie d'un montant de 997 067 € représente plus d'un an de fonctionnement, ce niveau est nécessaire pour palier à l'encaissement parfois tardif des subventions.

Les fonds propres de l'association sont de 927 262 €, il s'agit principalement de réserves pour financer des projets futurs.

Les dettes sont de 415 712 €, elles concernent principalement des dettes envers les fournisseurs et les organismes sociaux.



Trésorerie :

Le bilan financier laisse apparaître au **31/12/2022** une trésorerie positive de **997 067,13 €** (les subventions étant perçues principalement en fin d'année). Le calendrier de versement des subventions et des cotisations permet globalement de faire face à nos engagements mensuels.



Affectation du résultat :

Nous proposons d'affecter le résultat excédentaire au 31/12/2022 de 83 391,89 euros comme suit :

- ▲ 80 000 € en « **réserves affectées à la mise en œuvre du projet fédéral** »
- ▲ 3 391,89 € en « **report à nouveau** »

Evènements postérieurs à la clôture :

Néant.

Perspectives 2023 :

Les relations avec nos financeurs, sont localement, **globalement bonnes**. Si elles n'étaient pas remises en cause par les orientations prises par le niveau national, dans le cadre d'une année de réformes annoncées, elles pourraient nous laisser augurer du maintien de leur soutien.

Néanmoins, **une part de plus en plus importante des financements** de la Fédération sur les 3 dernières années, dépend de **projets moins pérennes** que le soutien historique à la tête de réseau, et nous oblige à nous réinventer sans cesse.

D'autre part, la fin d'année 2022, et le début de l'année 2023 n'offrent pour le moment que peu de perspectives. **Nombre d'arbitrages sont encore inconnus** à ce jour, et ne nous permettent pas de projection fiable à fin 2023, encore moins à horizon 3 à 5 ans.

La Fédération vit par effet ricochet, les mêmes **contraintes et incertitudes que ces adhérents**.

La réactivité de la Fédération et la reconnaissance de la **qualité de ses travaux** ne sont aucunement remises en cause par nos partenaires. Nous continuons donc à être régulièrement **sollicités** pour mettre en œuvre de nouvelles actions.

L'année 2023 sera une année de grande vigilance. Il nous faudra trouver le juste équilibre entre la participation localement à la mise en œuvre des politiques publiques, l'outillage de nos adhérents, et le volet interpellation, plaidoyer, lobbying.

Ce dernier volet sera primordial pour **faire entendre la voix de notre secteur et les besoins des personnes accueillies et accompagnées**, de manière à ce que les moyens nécessaires puissent être consacrés à la lutte contre la précarité.

L'année 2023 sera également une année de **réflexion** concernant l'ensemble des **actions** pour lesquelles des financements arriveront **à échéance** en fin d'année de manière à anticiper 2024. C'est notamment le cas pour le déploiement du programme SEVE Emploi, qui aura bénéficié d'une année de prolongation en 2023.

L'équilibre financier de la Fédération doit continuer à faire **l'objet d'une attention continue** et d'une recherche de nouveaux financements sur nos activités « tête de réseaux » afin de consolider l'existant, notamment dans les territoires de la Somme, de l'Oise, et de l'Aisne.

Nous devons enfin demeurer vigilants sur l'évolution des cotisations, dans un **contexte général de restriction budgétaire et de réformes du secteur**.

Présentation par comptes regroupés

(Intégrant les fonds dédiés en produits et en charges)

DEPENSES	Réalisé	Réalisé
	2021	2022
Total 60 - Achats	6 011,75	147 709,78
Total 61 - Services externes	31 699,64	33 619,08
Total 62 - Autres services externes	185 591,11	188 517,91
Total 63 - Impôts et taxes	22 490,42	26 852,96
Total 64 - Frais de personnel	415 465,41	494 200,57
Total 65 - Autres charges de gestion courante	10 670,58	34 694,38
Total 66 - Charges financières	95,45	663,35
Total 67 - Charges exceptionnelles	66,60	0,00
Total 68 - Dotation aux amortissements et provisions	461 180,32	69 050,63
Total 69 - Impôt sur les Bénéfices et Assimilés	107,00	249,00
TOTAL DEPENSES	1 133 378,28	995 557,66
PRODUITS	Réalisé	Réalisé
	2021	2022
Total 70 - Produits et prestations de services	87 445,04	79 250,74
Total 74 - Subvention d'exploitation	773 736,00	376 461,26
Total 75 - Autres produits de gestion courante	204 121,75	233 879,70
Total 76 - Produits financiers	828,66	2 088,98
Total 77 - Produits exceptionnels	10 000,00	16 670,00
Total 78 - Reprises sur amortissement et provisions	148 947,50	364 613,00
Total 79 - Transfert de charges	14 741,80	5 985,87
TOTAL PRODUITS	1 239 820,75	1 078 949,55
RESULTAT BP	106 442,47	83 391,89
Contributions volontaires en nature		93 570,00

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Fédération des Acteurs de la Solidarité HDF

Exercice clos le 31/12/2022

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	56 411	67 136
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	399 301	794 045
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	7 018	15 774
Utilisation des fonds dédiés	363 581	147 916
Autres produits	233 880	204 122
Total I	1 060 191	1 228 992
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	369 847	223 303
Aides financières	34 642	10 648
Impôts, taxes et versements assimilés	26 853	22 490
Salaires et traitements	349 861	298 133
Charges sociales	144 340	117 332
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 791	12 290
Dotations aux provisions	6 705	2 826
Reports en fonds dédiés	44 211	446 064
Autres charges	52	23
Total II	991 302	1 133 109
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	68 889	95 883
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 089	829
Total III	2 089	829
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	663	95
Total IV	663	95
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 426	733

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	70 314	96 616
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	16 670	10 000
Total V	16 670	10 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		67
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 343	
Total VI	3 343	67
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	13 327	9 933
Impôts sur les bénéfices (VIII)	249	107
Total des produits (I+III+V)	1 078 950	1 239 821
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	995 558	1 133 378
EXCEDENT OU DEFICIT	83 392	106 442

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	93 570	
Total	93 570	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	93 570	
Total	93 570	

BILAN ACTIF

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	7 995	7 995		
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>	347 886	95 618	252 268	129 729
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	297	297		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	36 818	24 530	12 288	6 310
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	3 049		3 049	3 049
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>	100 720		100 720	100 000
<i>Autres titres immobilisés</i>				100
Total I	496 765	128 440	368 324	239 188
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	2 097		2 097	220
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	75 384		75 384	105 808
<i>Autres créances</i>	159 072		159 072	137 803
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	997 067		997 067	1 241 315
<i>Charges constatés d'avance</i>	750		750	333
Total II	1 234 370		1 234 370	1 485 479
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 731 135	128 440	1 602 694	1 724 667
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

BILAN PASSIF

Fédération des Acteurs de la Solidarité HDF

Exercice clos le 31/12/2022

Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	41 880	41 880
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	644 299	544 299
Report à nouveau	157 691	151 249
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	83 392	106 442
Situation nette (sous-total)	927 262	843 870
Total I	927 262	843 870
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	219 694	539 064
Total II	219 694	539 064
PROVISIONS		
Provisions pour charges	40 027	34 354
Total III	40 027	34 354
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 461	8 329
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		450
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 749	141 492
Dettes fiscales et sociales	182 588	100 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 030	
Autres dettes	39 884	56 740
Total IV	415 712	307 379
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 602 694	1 724 667
(1) Dont à plus d'un an (a)	58 590	
Dont à moins d'un an (a)	357 122	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

BUDGET PRÉVISIONNEL



Fédération
des acteurs de
la solidarité
HAUTS-DE-FRANCE

BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	7 848	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	31 051
Prestation de services		Prestation de services	31 051
Achats matière et fournitures	4 428	Vente de marchandises	
Autres fournitures	3 420	Produits des activités annexes	
Fournitures kits santé		74- Subventions d'exploitation	480 620
		ETAT	
61 - Services extérieurs	54 765	DDCS59	
Locations	36 738	DDCS62 - Accompagnement AHI	17 392
Entretien et réparation		DRJSCS	66 340
Assurance	2 022	ARS	198 434
Documentation	8 310	DGEFP via FAS - SEVE	90 950
Sous traitance		DIHAL via FAS - CRPA	21 730
		REGION	
62 - Autres services extérieurs	131 473		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	81 231		
Publicité, publication	5 719	DEPARTEMENTS	
Déplacements, missions		CD59	48 324
Services bancaires, autres	600	CD62	16 050
Frais postaux et de télécommunications	8 000	Intercommunalités(s) EPCI	
Autres	3 050	MEL	21 400
63 - Impôts et taxes	29 594	Commune(s) :	
Impôts et taxes sur rémunération,	18 522		
Autres impôts et taxes	11 072	Organismes sociaux (détailler) :	
		Fonds européens	
64- Charges de personnel	465 033	CNASEA (emplois aidés)	0
Rémunération des personnels,	316 125	Autres établissements publics	
Charges sociales,	131 874	Aides privées	
Autres charges de personnel	17 034	75 - Autres produits de gestion courante	218 209
65- Autres charges de gestion courante	41 418	Dont cotisations, dons manuels ou legs	216 271
66- Charges financières	1 937	Autres produits divers	1 938
67- Charges exceptionnelles	0	76 - Produits financiers	1 454
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	31 578	77- Produits Exceptionnels	0
		78 – Reprises sur amortissements et provisions	32 312
TOTAL DES CHARGES	763 646	TOTAL DES PRODUITS	763 646
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et de service		871-Prestations en nature	
862-Prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL	763 646	TOTAL	763 646

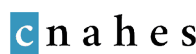
Avec le soutien de :



Financé par :



La FAS Hauts-de-France est membre de :



FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Centre Vauban - Bâtiment Lille - 2ème étage
199-201, rue Colbert - 59000 Lille - Tél: 03 20 06 15 06
hautsdefrance@federationsolidarite.org
<https://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>

